

cher dans toutes les mers de l'Amérique & de l'Europe, sans empêchement quelconque, conformément aux Traités qui subsistent entre les deux Etats, ou à la possession immémoriale qu'ils en ont acquise. Cependant la Cour ayant consenti de donner à celle de France la communication de différens titres & renseignemens concernant les Droits, Domaines & possessions de la Grande-Bretagne qui se trouvent dans les Archives de l'Echiquier; Mr. de Brequigny, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Paris, est attendu à *Londres* pour en lever des copies. Quant au Chevalier d'Eon de Beaumont, dont nous avons dit quelque chose le mois passé, page 381, il paroît, sur le gros Volume qu'il a mis au jour, une Pièce intitulée : *Examen des Lettres, Mémoires & Négociations particulières de ce Chevalier*, à laquelle il se propose de donner une réfutation s'il en a la liberté. Depuis que paroît cet Ecrit il a fait rencontre d'un Gentilhomme qu'il a pris à partie avec beaucoup de vivacité l'en supposant être l'Auteur. Celui-ci en ayant porté ses plaintes, Mr. d'Eon a été mis aux arrêts. Un avis affiché dans le même-tems informe que les Biens du fameux Jean Wilkes, dont la conduite a fait tant de bruit pour son *Nord-Breton* N. 45, Biens situés au Comté de *Bucks* & affermés 488 livres sterlings 18 shel. 4 sols par an, seront vendus à l'encan, dans le présent mois de Juin, au profit de ses créanciers. Quant au procès de l'Auteur & des Editeurs du *Monitor* contre le Secrétaire & les Messagers d'Etat, pour cause de détention illégale, il a été jugé le 4. Mai. Les Messagers d'Etat y sont condamnés aux fraix, & à mille liv. sterl. de dédommagement.